

À quand un « agrément » pour les sondages ?

Le CÉAS critique régulièrement, avec conviction, des sondages dont la formulation des questions lui apparaît pour le moins douteuse. Il n'est pas (ou il n'est plus) la seule publication à le faire. *Marianne*, dans son édition du 30 septembre 2006, ouvre un dossier : « Danger ! Comment on manipule l'information ». L'hebdomadaire va plus loin et traite de « sondages trafiqués, intox, propagande, pressions, censures, contrôle des médias ». Le chapeau du dossier apporte des précisions : « Les signes sont là. Ceux d'une véritable entreprise systématique d'instrumentalisation, d'intimidation et d'intoxication des médias ».

Il ne s'agit pas ici de reprendre toute la démonstration de *Marianne* : nous renvoyons nos lecteurs au dossier de l'hebdomadaire. Pour résumer, le contexte est celui de « l'offensive antijuges » lancée après l'agression de deux CRS à Corbeil-Essonnes. Selon *Marianne*, cette offensive serait le premier acte d'une stratégie parfaitement orchestrée. Ainsi, ce premier acte constituerait une « diversion en direction des juges, devenus les uniques responsables de la dégradation de la situation sécuritaire ».

Le *Figaro* et LCI commandent alors un sondage à l'IFOP (dont est présidente-directrice générale Laurence Parisot, par ailleurs présidente du MEDEF). Dès lors, nous partageons l'avis de *Marianne* : « Les questions [de ce sondage] sont absolument inouïes tant elles induisent automatiquement la réponse ». Comment un institut de sondage, capable de concocter savamment un échantillon représentatif de la population française selon la méthode des quotas et après stratification par région et catégorie d'agglomération, peut-il prendre le risque de perdre toute crédibilité en posant des questions telles qu'aucun étudiant en fin de première année de sociologie ne peut penser qu'on puisse les poser ?

En sciences sociales, on acquiert presque une certaine hantise des biais, c'est-à-dire des erreurs techniques commises à l'une ou l'autre des phases d'une enquête au point d'en perturber, voire d'en annuler la valeur des résultats. On apprend ainsi à éviter les biais liés aux mécanismes de défense sociale chez la personne interrogée. Celle-ci peut ne pas avoir l'intention délibérée de mentir, mais apporter une réponse automatique susceptible de ruiner la valeur des résultats. Parmi les principaux mécanismes psycho-sociaux, on peut justement citer les réponses de suggestion dues à la

formulation même de la question, mais aussi l'attraction de la réponse positive ou la peur de certains mots⁽¹⁾.

« À propos de la récente agression »...

Les auteurs du sondage de l'IFOP avaient manifestement pour consigne d'obtenir des résultats plébiscitant une politique plus radicale en termes de sécurité, chargeant aussi au maximum la Justice. Les initiateurs du sondage ont sans doute vu leurs attentes comblées.

Les ficelles sont grossières. La question démarre de la façon suivante : « À propos de la récente agression de deux CRS à Corbeil-Essonnes »... Rien de tel pour mettre les personnes interrogées en bonne disposition... Il s'agit ensuite de se positionner par rapport à quatre propositions. Prenons par exemple la troisième : « Il faut donner plus de pouvoir à la Police pour lutter contre la délinquance des jeunes dans les cités ». Avec une telle formulation, peut-on s'étonner que 74 % des Français sont d'accord ? En fait, on devrait plus s'étonner que 26 % des Français puissent ne pas être d'accord...

Voulez-vous obtenir un sondage qui fournisse des résultats complètement opposés ? Ainsi, au CÉAS de la Mayenne, nous aurions pu poser l'affirmation suivante : « Il faut donner plus de moyens aux associations d'habitants, aux anti-matons et aux éducateurs pour aider les jeunes à se construire »... Ou encore : « Il serait dangereux de donner encore plus de pouvoir à la Police car ce serait une provocation pour les jeunes des cités »... N'est-il pas temps de mettre en place une instance de contrôle des sondages ? On frise actuellement le ridicule.

⁽¹⁾ – Cf. Roger Mucchielli, *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*. Paris : éd. ESF, 1985 (8^e édition).